



DECLARATION CAPD 29 JANVIER 2019

Nous voici réunis aujourd'hui pour installer la nouvelle CAPD suite aux élections professionnelles. Par ces élections, la Profession a largement confirmé sa confiance au SNUipp et à la FSU que ce soit au niveau départemental, académique ou national. Avec une hausse de la participation de 6 points et un gain de 250 voix, le SNUipp-FSU a été plus que conforté par les collègues à la CAPD en recueillant près de 58% des voix (plus 8% par rapport à 2014) et gagne un élu de plus en CAPD en gagnant 7 sièges sur les 10. Cette place a aussi été confortée au niveau académique avec pour le première fois le SNUipp-FSU majoritaire dans les CAPD des 6 départements et au niveau national où il renforce sa position de premier syndicat de la profession. Le SNUipp-FSU prend toute la mesure de la confiance que nos collègues lui accordent : il continuera à défendre dans les instances et dans son travail au quotidien les droits de tous les collègues et son projet pour l'école. Par ces votes, les collègues de notre département ont fait de nous leurs délégués et il nous paraît important, au-delà des chiffres, de profiter de cette CAPD d'installation pour non seulement revenir sur les enjeux de ces élections mais aussi en signaler les dysfonctionnements. Les personnels AVS-AESH ont vécu très violemment ce scrutin. Ils ont subi un empêchement à voter qui démontre le peu de cas que fait l'administration de ces personnels pourtant si indispensables dans nos écoles. Déjà mal payés et précarisés, ils se retrouvent aussi bâillonnés dans le choix de leurs représentants.

Pour le SNUipp l'activité de délégués du personnel n'est pas séparable de notre activité syndicale générale, elle en est un moment particulier. Elle épouse donc les règles et les grandes options défendues par notre organisation syndicale : la transparence, la recherche permanente de l'amélioration des règles en lien direct avec les exigences et positions des collègues et des écoles, la défense de l'équité et de la garantie d'application de la même règle pour tous, l'information détaillée sur tous les dossiers et leurs enjeux avant et après les instances. Le rappel de ces engagements n'est pas un effet de manche, il remet au cœur de cette CAPD l'importance du paritarisme dans la constitution même du dialogue social dans notre profession, au sein de notre pays. Nous sommes porteurs de l'histoire de ce département, nous avons le recul d'années de représentation et de défense exigeante des collègues. En voulant remettre en cause le fonctionnement des instances paritaires, c'est la profession toute entière que le Ministère cherche à déposséder de ses droits.

Les préoccupations de nos collègues et les besoins de la profession sont multiples et ne se suffisent pas non plus des effets d'annonces médiatiques du Ministre. En cette période où la question de l'égalité des chances et de la justice sociale est au cœur de l'actualité, notre société a besoin de plus d'Ecole et de mieux d'Ecole pour lutter efficacement contre l'échec scolaire et les inégalités. Et faire croire que l'on résoudra ces inégalités en classant les écoles, les enseignants et les élèves avec des nouvelles évaluations CP, c'est mépriser les remontées des collègues qui sont pourtant des spécialistes de l'éducation. C'est en ce sens que le SNUipp-FSU 37 appelle les collègues à ne pas faire remonter les résultats de ces évaluations.

Le budget 2019 ne permettra pas de répondre aux besoins du système éducatif et de ses personnels. Sur la question des conditions et du temps de travail, sur la question des effectifs, sur la question salariale et celle de la formation (initiale et continue), le compte n'y est pas. Les collègues continuent de constater que leurs conditions de travail ne cessent de se dégrader, que leur pouvoir d'achat continue de baisser et que la formation est inadaptée voire quasi inexistante et ne répond pas aux exigences de transformation de notre métier. C'est sur ces aspects que le SNUipp FSU a interpellé, régulièrement, depuis de nombreuses années localement et nationalement, de façon argumentée, le Ministère et ses représentants locaux, quant aux difficultés qui conduisent à rendre aujourd'hui notre profession de moins en moins attractive. Les gouvernements successifs n'ont pas apporté de réponses à la hauteur des difficultés et ont ainsi, en dédaignant les multiples alertes lancées, laissé le malaise s'enkyster. Il est grand temps que les gouvernements reconsidèrent ce que le mot dialogue social veut dire. C'est bien par l'amélioration globale des conditions d'exercice : effectifs, rémunération, formation, conditions de travail que doit passer la mise en place d'une école de la confiance pour les personnels comme pour les usagers.